

le Débat public

sur le contournement autoroutier de Toulouse Comment ?

»» En participant aux réunions publiques

Entre le 4 septembre et le 22 décembre 2007, 16 réunions publiques ouvertes à tous sont organisées dans l'ensemble du territoire concerné par le projet. Elles permettent de dégager une réflexion commune sur l'aspect global du projet (réunions dites «générales») ainsi que sur certains aspects précis (réunions dites «thématiques»).

- **Pour connaître le calendrier des réunions :**

www.debatpublic-contournement-toulouse.org

- **ou en écrivant à :** CPDP - 8 esplanade Compans Caffarelli
Immeuble Atria - 31000 Toulouse



»» En consultant le site Internet

Ouvert pendant toute la période du débat public, il permet de :

- télécharger le dossier technique complet et l'ensemble des études réalisés par le maître d'ouvrage (DRE Midi-Pyrénées),
- poser des questions, demander des informations complémentaires,
- t'chater avec la Commission, des experts indépendants et le maître d'ouvrage,
- participer au forum du débat public.

»» L'info continue sur
www.debatpublic-contournement-toulouse.org



cndp
Commission particulière
du débat public
Contournement
autoroutier de Toulouse